

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien de Vervant et Léa

**De :** Catherine Morin <Catherine.Morin@enercon.de>

**Date :** 23/11/2018 10:17

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** Emmanuel Fayat <emmanuel.fayat@enercon.de>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous souhaitons intégrer notre avis à l'enquête publique en cours en tant qu'acteur de la filière éolienne. La société ENERCON est une société de construction, d'installation et de maintenance d'éoliennes. Nous sommes très présents en France avec une installation de 1800 éoliennes pour 3,69 GW. Nous avons créé 800 emplois directs et installé 28 bases de maintenance.

250 éoliennes sont installées par an sur le territoire. Cela se traduit localement par :

- une forte activité locale lors du chantier d'installation et
- par la création d'emplois de techniciens de maintenances, emplois locaux non délocalisables, la base de maintenance devant se situer à moins de 30mn de chacun des sites.

Ce projet de la Vervant et Léa, d'installation de 11 éoliennes, est significatif en termes d'emplois et de retombées financières locales, et permet de développer notre activité, nous souhaitons donc qu'il se réalise. Nous émettons en conséquence un avis favorable à ce projet.

Pour Enercon,  
Emmanuel Fayat et Catherine Morin



ENERCON GmbH  
10 Avenue de la gare  
BP 10232  
26958 Valence Cedex 9  
Tél : +33 (0)4 75 85 66 12  
[www.enercon.de](http://www.enercon.de)

Catherine MORIN  
Support Ventes  
Bureau des Ventes à Valence  
Email: [catherine.morin@enercon.de](mailto:catherine.morin@enercon.de)

This e-mail message together with its attachments, if any, is confidential and may contain information subject to legal privilege (e.g. attorney-client-privilege). If you are not the intended recipient or have received this e-mail in error, please inform us immediately and delete this message. Any unauthorised copying of this message (and attachments) or unauthorised distribution of the information contained herein is prohibited. Please be advised, that in the context of our business communication and the performance of our business relationship we are processing your personal data to the extent required. Please find more detailed information at [www.enercon.de/en/privacy-policy/](http://www.enercon.de/en/privacy-policy/)

Le présent message et les documents qui l'accompagnent comportent des informations confidentielles, susceptibles d'être soumises à protection juridique. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné ou une autre personne dûment autorisée par celui-ci et que vous ayez reçu le présent message par erreur, nous vous remercions de nous en informer immédiatement et de détruire ce message par la suite. Vous ne devez en aucun cas copier, transmettre à des tiers ou utiliser sous quelque forme que ce soit ce message ou les pièces qui l'accompagnent. Veuillez noter que dans le cadre de nos communications et relations commerciales nous traitons vos données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire. Veuillez visiter le site internet [www.enercon.de/en/privacy-policy/](http://www.enercon.de/en/privacy-policy/) pour plus d'informations.



**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique : Projet éolien de VERVANT et LES EGLISES D'ARGENTEUIL

**De :** florent pigeyre <florent.pigeyre@hotmail.com>

**Date :** 23/11/2018 14:55

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Merci au porteur de projet d'avoir pris en compte l'ensemble des enjeux de ce territoire, et d'avoir tout particulièrement bien travaillé l'aspect environnementale et paysagers.

Nous avons besoin de cette énergie non polluante pour notre planète et pour dynamiser l'économie de notre beau département.

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien Vervant et des Eglises d'Argenteuil en Charente-Maritime.

**De :** agence1 picon <agence1.picon@axa.fr>

**Date :** 26/11/2018 11:39

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur.

Je souhaite vous faire part de notre entier soutien sur le projet de construction d'un parc éolien à Vervant et des Eglises d'Argenteuil en Charente-Maritime.

La société VALECO que nous assurons a réalisé et exploite de nombreux parcs éoliens partout en France. Elle le fait dans des conditions de respect des normes techniques, économiques et environnementaux

notre position d'assureur nous permet d'en témoigner..

La filière éolienne est très fortement soutenue par les compagnies d'assurances car nous pensons qu'elle répond aux besoins de la transition écologique que notre pays engage.

Elle représente une opportunité de création d'emploi et de valeur ajoutée.

L'ensemble des services, notamment financier, d'expertise, d'ingénierie et d'assurances se développe et créent de l'emploi grâce au développement des énergies renouvelable.

Il est vital pour nos entreprises que le secteur éolien puisse trouver des sites d'implantation pour assurer le bien de tous, dans une économie décarbonée.

Nous soutenons pleinement ce projet

Avec nos meilleurs sentiments

**Michel PICON**

Agent Général d'assurance



**réinventons / notre métier**

**SEP PICON-VIGNON**

Rue des Moussaillons - BP 94 30240 LE GRAU-DU-ROI.

Avenue de l'Europe 34280 LA GRANDE MOTTE.

Place du Millenaire 30220 AIGUES MORTES.

Rue F.Mistral 34280 MAUGUIO CARNON.

Tél. : 00 33 466 517 909

Fax : 00 33 466 519 052

[agence1.picon@axa.fr](mailto:agence1.picon@axa.fr)

Siret : 49926746600013

Orias n° 07012997/07026672

-----  
Ce message est confidentiel. Son contenu ne représente en aucun cas un engagement de la part de AXA France sous réserve de tout accord conclu par écrit entre vous et AXA France. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

This message is confidential. Its contents do not constitute a commitment by AXA France except where provided for in a written

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parc éolien de Vervant et Lea (Vervant et Les Églises-d'Argenteuil)

**De :** Yannick Vialles <yannick.vialles@yahoo.fr>

**Date :** 26/11/2018 12:42

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon soutien au projet éolien de Vervant et Lea sur les communes de Vervant et Les Églises-d'Argenteuil.

Cette électricité locale, bon marché et non polluante est indispensable pour l'avenir de nos enfants. Les retombées économiques seraient aussi très positives pour les communes.

Par ailleurs, la qualité de l'air est importante à mes yeux et les éoliennes ont cet avantage de n'émettre aucun gaz nocif durant leur exploitation.

Enfin, ce parc éolien se localise dans une Zone favorable du Schéma Régional Eolien (SRE) approuvé en Septembre 2012. Même s'il a été depuis annulé par la cour administrative d'appel de Bordeaux, il reste néanmoins pertinent. Le projet s'inscrit dans le pôle de densification du Nord Charente-Maritime.

L'énergie éolienne est notre avenir !

Sincères salutations,

Yannick Vialles

E : yanvmail-action@yahoo.fr

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Brisson Arnaud <arnaudbrisson17@orange.fr>

**Date :** 23/11/2018 18:38

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mr Brisson Arnaud

6 impasse de la vieille vigne, Pillerit

17470 Aulnay de Saintonge

Tel 0683552544

Le futur projet éolien sur les communes de Vervant et les Eglises d Argenteuil est une aubaine pour le développement économique de nos petites communes rurales.

En effet, celui ci doit absolument voir le jour, nos contrées se meurent et nous avons besoin de projets porteur de plus value pour les redynamiser.

Cordialement

Mr BRISSON

**Sujet :** [INTERNET] Installation d'eoliennes dans la region de Vervant

**De :** Jill Goldston <jillterry.goldston@gmail.com>

**Date :** 25/11/2018 21:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Cher Monsieur

Concernant le projet d'installation d'eoliennes dans la region de Vervant, je joins un document qui decrit mes reflexions.

Cordialement

M. T. Goldston

— Pièces jointes : —

---

Proposed wind turbine installation French.docx

30 octets

## Commentaires sur le projet d'installation d'éoliennes dans la région de Vervant

Tout d'abord, je dois dire que je suis tout en faveur de systèmes énergétiques durables, y compris les éoliennes et les fermes solaires, donc cela ne devrait pas être pris comme voulant installer quelque part d'autre.

Mais je crois que j'ai besoin de faire quelques observations sur les installations proposées d'éoliennes autour de la zone de Vervant.

Tout d'abord, après beaucoup de recherches, j'ai trouvé que le monde en général a déclaré que les éoliennes ne doivent pas être installées toute distance inférieure à 3 Km de locaux d'habitation. La majorité des installations proposées est à 1 Km des locaux d'habitation. Sommes-nous de supposer que le gouvernement Français soucie moins sur son peuple que le reste du monde ?

Je rappelle que personne ne, l'opérateur de turbine de vent, ni la Mairie semblent ont organisé des réunions ouvertes à tous les citoyens, d'informations afin que nous avons découvert les détails du projet par des voisins qui a frappé à la porte et prospectus distribués. Est-ce même légal en France pour lancer un tel projet énorme sans en informer la population ?

Deuxièmement, nous allons examiner l'efficacité des éoliennes. L'efficacité reconnue pour les Turbines terrestres est de 22 %, alors que les éoliennes offshore sont 41 %. Il est donc logique de base des éoliennes offshore en groupes concentrés plutôt que de nombreuses petites installations terrestres dispersées tout au cours de la France.

Il est admis que les éoliennes offshore sont théoriquement plus chers que les éoliennes terrestres, mais lorsque l'efficacité est prise en compte, c'est une autre affaire.

Par exemple, une éolienne terrestre typique pourrait être évaluée à 2.5mW. Lorsqu'un taux d'efficacité de 21 % est appliqué, il donne une puissance de 0.525Mw. Une Turbine offshore typique pourrait être évaluée à 8.5Mw, et un rendement de 41 % est appliqué, il donne une puissance de 3.485Mw. Par conséquent, une Turbine offshore peut remplacer six éoliennes sur terre.

En règle générale, les Turbines terrestres coûte 1,23 millions d'Euros/Mw installés et éoliennes offshore coûtent 2,2 millions d'Euros/Mw installés. Par conséquent, 2 six.5mW Turbines terrestres coûterait environ 18,5 millions d'euros et l'autre au large des côtes de 8.5Mw Turbine coûteraient 17,6 millions d'Euros. Par conséquent, le coût est fondamentalement la même, mais beaucoup moins de matériel est utilisé - ce qui est un avantage majeur pour le monde en général, comme l'efficacité ne doit pas seulement être mesurée en sortie de Turbine, mais aussi l'utilisation des ressources naturelles du monde.

Troisièmement, il est généralement admis que la région de Charante Maritime est un des endroits plus ensoleillés de France. Est-il donc pas judicieux d'installer l'énergie solaire sur terre, où il peut être installé sur des terres ainsi que sur les toits de local industriel ? Cela pourrait alors être complété avec l'éolien maritime en donnant le meilleur des deux mondes.

À mon avis, le modèle financier pour les énergies renouvelables devrait être examiné comme il semble que le programme actuel ne fait pas la meilleure utilisation des deniers publics et qu'il est également très inutile des richesses naturelles de l'univers.